



LIGUE DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

Entente Sportive Argençaise de Tir à l'Arc



Club FFTA labellisé BRONZE



Chers amis,

C'est avec plaisir que nous vous adressons, comme chaque année, le planning d'ouverture de notre BEURSAULT.

Chaque départ pourra accueillir 2 pelotons de 5 archers et nous prévoyons les dates suivantes :

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
Sam 04 et Dim 05	Sam 15	Sam 06 et Dim 07	Sam 03 et Dim 04	Dim 01
Sam 18 et Lun 20	Sam 29 et Dim 30	Sam 20 et Dim 21	Sam 17 et Dim 18	
Sam 25 et Dim 26			Sam 24 et Dim 25	
			Sam 31	

- 2 départs par jour : le matin à 9h00 et l'après midi à 14h30.
- Ouverture du greffe 30 mn avant le début des tirs.

BEURSAULT DE NUIT :

- Le samedi 15 juin à 21h00 et le samedi 20 Juillet à 21h00.
Pour ces deux dates les places sont limitées à deux pelotons, soit dix archers par départ.
- Un Beursault de nuit peut être organisé les autres samedi mentionnés ci-dessus à condition d'être dix archers (Nous contacter pour la disponibilité)

Les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte en priorité.

Engagement :

- 7,50 € à la 1ere inscription pour les catégories : Juniors, Séniors, Vétérans et Super Vétérans, pour les inscriptions suivantes 5€ quelque soit la date choisie sur la période d'ouverture du Beursault
- 5€ pour les catégories Benjamin, Minimes et Cadets quelque soit le nombre d'inscription.

SIEGE SOCIAL : Mairie d'Argences Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 1314037 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z
Président : Gérard DAUMESNIL mairie d'Argences 14370 ARGENCES Tél. : 02.31.23.39.92
E-mail : lesarchersdargences@gmail.com Site Internet : <http://club.sportsregions.fr/esatiralarc>

Merci de nous faire parvenir vos inscriptions au plus tard le **mardi précédent la date choisie**, par mail ou par téléphone à :

- Gérard DAUMESNIL - tél : 02.31.23.39.92 - Courriel : lesarchersdargence@gmail.com
- Ludovic BOUET - tél : 02.31.26.99.83 - Courriel : ludovic.bouet79@gmail.com

La distance de tir est de 50 m sauf pour les benjamin(e)s et minimes où elle est de 30m.

En fonction des places disponibles, il vous sera possible de prendre plusieurs départs.

Le meilleur des scores réalisés sera pris en compte :

- pour le classement du concours général d'ARGENCES
- pour le classement final des championnats départementaux du Calvados et de la Manche.
- pour le classement final du championnat de LIGUE.

Nous vous rappelons que vos résultats sont qualificatifs pour le championnat de France qui se déroulera à La Croix Saint Ouen(60) le 6 Octobre 2013.

Le classement intermédiaire sera affiché dans le beursault au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses du championnat départemental du Calvados et du concours général d'Argences auront lieu le 01 septembre 2013 à 17 heures au jardin d'arc.

Les départs n'ayant pas au moins un peloton complet seront annulés.

Possibilités de commander un repas composé d'une viande grillée (Saucisse, Merguez, Côte de Porc...), chips, fromage, dessert et café pour 7 € (boissons non comprises) à condition de réserver son repas le mardi précédent la date choisie

Et bien sûr la buvette est toujours à votre disposition !

Nous espérons vous accueillir nombreux.
Amicalement,

Le Président de l'E.S.A.

Gérard DAUMESNIL